

SÉANCE ORDINAIRE

17 MAI 2016

Deux cent douzième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 17^e jour de mai 2016 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Anne-Marie Noël, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences : Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraine, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières et de l'organisation scolaire.

Absence : Madame la commissaire parent : Josée Hébert.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 16.05.17
001 Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

10.3 Préparation des avis d'exécution (document séance tenante : RF 16.05.17-10.3).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2016 (document SG 16.05.17-05.1).
- 05.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 26 avril 2016 (document SG 16.05.17-05.2)
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 05.3 Correspondance
- 05.3.1 De madame Johane Croteau, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Rivieraine : résolution CC-1603-2720 adoptée par le conseil des commissaires – Réaction au projet de loi 86.

- 05.3.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une subvention de 2 038 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux commissions scolaires et aux écoles privées ayant des programmes Sports-études reconnus.
- 05.3.3 De monsieur Marc Soucie, secrétaire général de la Commission scolaire des Appalaches : résolution CC-1516-079 adoptée par le conseil des commissaires – Situation à la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- 05.3.4 De monsieur Mario Bolduc, directeur par intérim du Secrétariat général et services corporatifs de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin : résolution CC-13-04-16 adoptée par le conseil des commissaires – Réactions suite à la suspension de la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- 05.4 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.5 Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2016-2017 (document DG 16.05.17-05.5).
- 05.6 Contrats des organismes publics – Reddition de comptes annuelle (documents SG 16.05.17-05.6).
- 05.7 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Richelieu (document SG 16.05.17-05.7).
- 05.8 Loisir et Sport Montérégie – renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2016-2017 et nomination d'un délégué (document SG 16.05.17-05.8).
- 06.1 Politique relative au transport scolaire – Adoption (documents SREJTS 16.05.17-06.1 et SREJTS 16.05.17-06.1a).
- 06.2 Entente relative au transport scolaire pour les élèves de l'École secondaire Marcellin-Champagnat (documents SREJTS 16.05.17-06.2 et SREJTS 16.05.17-06.2a).
- 09.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.1).
- 09.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.2).
- 09.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.3).
- 09.4 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité pour le personnel enseignant (document RH 16.05.17-09.4).
- 09.5 Engagement (document RH 16.05.17-09.5).
- 10.1 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2016-2017 (politique RFP 01 « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* ») (document RF 16.05.17-10.1).
- 10.2 Maintien des prévisions budgétaires 2015-2016 (document RF 16.05.17-10.2).
- 10.3 Préparation des avis d'exécution (document séance tenante : RF 16.05.17-10.3).
- 11.1 Adjudication de contrats
 - 11.1.1 Drainage et réfection de la cour, incluant divers travaux - École Saint-Alexandre (document RM 16.05.17-11.1.1).
 - 11.1.2 Drainage et réfection de l'accès "sud" de la cour, incluant divers travaux - École Micheline-Brodeur (document RM 16.05.17-11.1.2).
 - 11.1.3 Réfection de la cour d'école - École Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 16.05.17-11.1.3).
 - 11.1.4 Raccordement au réseau d'égouts de la Municipalité et travaux divers - École Saint-Blaise (document RM 16.05.17-11.1.4).
 - 11.1.5 Conversion d'éclairage au Del (gymnase) - Écoles Sainte-Anne et Joséphine-Dandurand, Édifice Félix-Gabriel-Marchand (document RM 16.05.17-11.1.5).
 - 11.1.6 Réaménagement des toilettes des femmes et aménagement d'une toilette universelle - Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Georges-Phaneuf (document RM 16.05.17-11.1.6).
 - 11.1.7 Mise aux normes électromécaniques et modernisation du chauffage - École Saint-Blaise (document RM 16.05.17-11.1.7).
 - 11.1.8 Ajout d'un ascenseur - École Jean-XXIII (document RM 16.05.17-11.1.8).
 - 11.1.9 Agrandissement – École Saint-Vincent (document RM 16.05.17-11.1.9).

- 11.1.10 Réfection des portes, cadres et quincailleries électrifiées - 12 écoles (document RM 16.05.17-11.1.10).
- 11.1.11 Réfection des portes et cadres - 7 écoles (document RM 16.05.17-11.1.11).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Madame Nathalie Ménard, directrice adjointe et madame Chantal Mercier, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire présentent le protocole d'intégration des élèves issus de l'immigration.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 AVRIL 2016 (document SG 16.05.17-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 19 avril 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 16.05.17
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2016 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

05.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 AVRIL 2016 (document SG 16.05.17-05.2)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires tenue le 26 avril 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 16.05.17
003

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 avril 2016 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 19 avril 2016 et à la séance d'ajournement du 26 avril 2016.

05.3 CORRESPONDANCE

- 05.3.1 De madame Johane Croteau, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Riveraine : résolution CC-1603-2720 adoptée par le conseil des commissaires – Réaction au projet de loi 86.
- 05.3.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une subvention de 2 038 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux commissions scolaires et aux écoles privées ayant des programmes Sports-études reconnus.
- 05.3.3 De monsieur Marc Soucie, secrétaire général de la Commission scolaire des Appalaches : résolution CC-1516-079 adoptée par le conseil des commissaires – Situation à la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- 05.3.4 De monsieur Mario Bolduc, directeur par intérim du Secrétariat général et services corporatifs de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin : résolution CC-13-04-16 adoptée par le conseil des commissaires – Réactions suite à la suspension de la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 19 avril 2016.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur Pierre Hamelin, commissaire parent et représentant du comité EHDAA, mentionne que lors de la dernière rencontre du comité, des recommandations ont été faites à l'égard du modèle de service pour la prochaine année scolaire.

05.5 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 (document DG 16.05.17-05.5)

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association locale des directions d'établissements et de l'Association locale des cadres scolaires;

HR 16.05.17
004

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2016-2017 soit acceptée telle que présentée ci-dessous.

Unité administrative	Identification du poste
Centre d'éducation des adultes La Relance	Direction Direction adjointe
École Alberte-Melançon	Direction (50 %)
École Aux-Quatre-Vents	Direction Direction adjointe
École Bruno-Choquette	Direction
École Capitaine-Luc-Fortin	Direction
École Crevier	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)
École de Monnoir	Direction
École de Richelieu	Direction
École des Prés-Verts	Direction
École des Savanes	Direction Direction adjointe
École Dr-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe
École du Pélican	Direction
École du Petit-Clocher	Direction (60 % + dossier adm.)
École Frère-André	Direction
École Hamel	Direction
École Jean XXIII	Direction
École Jeanne-Mance	Direction (50 %)
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction
École Joséphine-Dandurand	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe
École Marie-Derome	Direction
École Marie-Rivier	Direction Direction adjointe
École Micheline-Brodeur	Direction
École Mgr-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Napoléon-Bourassa	Direction

Unité administrative	Identification du poste
École Notre-Dame de Lourdes (secteur Saint-Jean)	Direction
École Notre-Dame-de-Fatima	Direction (50 %) Direction adjointe (50 %)
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Direction
École Notre-Dame-du-Sourire	Direction (50 %)
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe
École Pointe-Olivier	Direction
École professionnelle des Métiers	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
École Sacré-Coeur	Direction
École Saint-Alexandre	Direction
École Saint-Blaise	Direction (50 %)
École Sainte-Anne	Direction (60 % + dossier adm.)
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe
École Saint-Gérard	Direction
École Saint-Jacques	Direction (50 %)
École Saint-Joseph	Direction (50 %)
École Saint-Lucien	Direction
École Saint-Michel	Direction
École Saint-Vincent	Direction Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif

Unité administrative	Identification du poste
Direction générale	Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Chef de secrétariat
Service du secrétariat général et des communications	Direction et Secrétaire général
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction Coordonnateur
Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice
Service des ressources financières et de l'organisation scolaire	Direction Direction adjointe Agent d'administration Agent d'administration
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseur Régisseur
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Coordonnatrice Cons. gestion de personnel Cons. gestion de personnel
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur

Adopté à l'unanimité.

05.6 CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE (documents SG 16.05.17-05.6)

Considérant que, le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi n°1 intitulé *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*;

Considérant qu'à la suite de l'adoption de cette loi, chaque commission scolaire a dû nommer un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

Considérant que cette loi a notamment modifié la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1, ci-après « LCOP ») à laquelle les commissions scolaires sont assujetties depuis quelques années;

Considérant que, conformément à cette loi, le Conseil du trésor a édicté la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « Directive »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013 et qui s'applique notamment aux commissions scolaires;

Considérant que cette directive prévoit tous les cas de reddition de comptes et vient uniformiser le contenu et la forme des informations à transmettre au Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que les exigences prévues à cette directive découlent de la LCOP qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et sur la bonne utilisation des fonds publics;

Considérant que ces redditions de comptes permettront au président du Conseil du trésor de soumettre ensuite au gouvernement un rapport sur l'application de la LCOP;

Considérant que, selon les exigences définies dans la Directive, la commission scolaire doit rendre compte de ses activités contractuelles réalisées au cours de la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016;

Considérant que la reddition de comptes annuelle doit être transmise au Secrétariat du Conseil du trésor au plus tard le 30 juin 2016;

Considérant que la Directive prévoit notamment que le dirigeant de l'organisme public doit attester, annuellement, de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle, en utilisant le modèle présenté à l'annexe 3 de la Directive;

Considérant que cette annexe 3 permet à la commission scolaire d'ajouter des commentaires;

Considérant que, dans le cas d'une commission scolaire, le dirigeant de l'organisme public est le Conseil des commissaires, à moins que celui-ci ait délégué par règlement au Comité exécutif ou au directeur général, tout ou partie de ses fonctions découlant de la LCOP;

Considérant les explications fournies par le service responsable des approvisionnements et par le RORC de la commission scolaire;

Considérant que les activités contractuelles réalisées à la commission scolaire ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, au meilleur de leur jugement et de leur capacité et ce, dans les limites des ressources disponibles;

HR 16.05.17
005

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

1° d'adopter la déclaration du dirigeant de l'organisme attestant de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle, en respectant le modèle proposé à l'annexe 3 de la Directive et en ajoutant le commentaire suivant :

« Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme dans un contexte où les activités contractuelles réalisées à la commission scolaire ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, au meilleur de leur jugement et de leur capacité et ce, dans les limites des ressources disponibles. »

2° d'autoriser la présidente de la commission scolaire à signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document nécessaire afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévue à la Directive;

3° de transmettre, au plus tard le 30 juin 2016, tous les documents nécessaires au Secrétariat du Conseil du trésor afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévues à la Directive.

Adopté à l'unanimité.

05.7 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA VILLE DE RICHELIEU (document SG 16.05.17-05.7)

Considérant que la Ville de Richelieu procède à la construction d'un nouveau chalet des loisirs dans le parc Florence-Viens, lequel est situé à l'arrière de l'école de Richelieu, édifice Curé-Martel;

Considérant que la Ville de Richelieu procédera également à l'aménagement d'infrastructures récréatives et sportives et notamment de deux terrains de volleyball qui se situeraient sur le terrain de la Commission scolaire;

Considérant que la Ville aménage déjà depuis plusieurs années une patinoire extérieure à cet endroit;

Considérant que ces installations sont non-permanentes et peuvent être modifiées à moyen ou long terme;

HR 16.05.17
006

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser monsieur Eric Blackburn, directeur général, à signer un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Richelieu et la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'utilisation d'une partie du terrain de l'École de Richelieu, selon les termes et conditions qu'il jugera convenables, lesquels devront être conformes aux orientations prises par la Commission scolaire quant à la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités.

Adopté à l'unanimité.

05.8 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUVELLEMENT DE L’AFFILIATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 ET NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ (document SG 16.05.17-05.8)

Considérant les services offerts par l'organisme Loisir et Sport Montérégie;

Considérant qu'annuellement la Commission scolaire doit renouveler son adhésion et nommer son délégué à l'organisme;

HR 16.05.17
007

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l'organisme Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2016-2017;

De déléguer monsieur Pierre Therrien, membre du conseil des commissaires, pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

Adopté à l'unanimité.

06.1 POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE – ADOPTION (documents SREJTS 16.05.17-06.1 et SREJTS 16.05.17-06.1a)

Considérant que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), une commission scolaire peut, avec l'autorisation du ministre, organiser le transport de tout ou partie de ses élèves;

Considérant que les modalités liées au transport des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se trouvent dans sa politique relative au transport scolaire;

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances concernées;

HR 16.05.17
008

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que la *Politique relative au transport (EJP 08)*, tel que présenté au document SREJTS 16.05.17-06.1a, soit adoptée.

Adopté à l'unanimité.

06.2 ENTENTE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT (documents SREJTS 16.05.17-06.2 et SREJTS 16.05.17-06.2a)

Considérant l'article 294 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), lequel prévoit qu'« une commission scolaire autorisée à organiser le transport de ses élèves peut conclure une entente pour organiser le transport de tout ou partie des élèves d'une autre commission scolaire, d'un établissement d'enseignement régi par la *Loi sur l'enseignement privé* (chapitre E-9.1), d'une institution dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale au sens de la *Loi sur le ministère des Relations internationales* (chapitre M-25.1.1) ou d'un collège d'enseignement général et professionnel »;

Considérant que la Commission scolaire a dénoncé l'entente signée en 2015-2016 et qu'en conséquence, elle prend fin le 30 juin 2016;

Considérant les discussions menées par la Commission scolaire et la direction générale de l'École secondaire Marcellin-Champagnat;

HR 16.05.17
009

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente, et monsieur Éric Blackburn, directeur général, à signer l'entente à intervenir entre la Commission scolaire et l'École secondaire Marcellin-Champagnat relative au transport scolaire de ses élèves et ce, selon les termes et conditions convenus entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

09.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.1)

HR 16.05.17
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2016-2017 avec les modifications suivantes apportées au plan 2015-2016 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2015-2016 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF	DATE
Secrétaire	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Réduction de service spécifique à rendre	2015-10-08
Technicien en informatique	35 h	Service des technologies de l'information	Réduction de service spécifique à rendre	2015-10-16
Technicien en audiovisuel	35 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réduction de service spécifique à rendre	2015-11-11
Secrétaire	15 h	École Marie-Rivier	Réaménagement de la structure administrative	2015-11-11
Agent de bureau, classe I	35 h	École professionnelle des Métiers	Réduction de service spécifique à rendre	2015-11-16
Secrétaire	35 h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2015-11-27
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2015-11-27
Concierge de nuit, classe I	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative	2015-12-17
Secrétaire d'école	35 h	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative	2016-01-13

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Secrétaire	26 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	2015-10-08
Technicien en informatique	26 h	Service des technologies de l'information	2015-10-16
Secrétaire	26 h	École Marie-Rivier	2015-11-11
Agent de bureau, classe I	26 h	École professionnelle des Métiers	2015-11-16
Technicien en administration	35 h	Service des ressources humaines	2015-11-27
Technicien en administration	17 h 30	École Joséphine-Dandurand	2016-01-13
Opérateur en informatique, classe I	35 h	Service des technologies de l'information	2016-01-22
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	2016-02-22

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2016 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Secrétaire	26 h	École Marie-Rivier	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en informatique	26 h	Service des technologies de l'information	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	28 h	Écoles de Monnoir (15 h) et Paul-Germain-Ostiguy (13 h)	Réduction de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II	36 h	Écoles Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (30 h) et Sacré-Cœur (6 h)	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	9 h	École Saint-Alexandre	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	36 h	Écoles Napoléon-Bourassa (20 h) et des Savanes (16 h)	Réaménagement de la structure administrative

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Ouvrier d'entretien, classe II	27 h	Écoles Bruno-Choquette (18 h) et Joséphine-Dandurand (9 h)	Réduction de services spécifiques à rendre
Concierge de nuit, classe I (quart de travail de nuit)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	32 h 15	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de nuit)	30 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	Service des ressources matérielles	Réduction de services spécifiques à rendre

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Secrétaire	35 h	École Marie-Rivier
Ouvrier d'entretien, classe II	26 h 30	École Jean XXIII
Ouvrier d'entretien, classe II	20 h 30	École de Monnoir
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	Écoles Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (32 h 45) et Sacré-Cœur (6 h)
Ouvrier d'entretien, classe II	10 h	École Saint-Alexandre
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	Écoles Napoléon-Bourassa (20 h) et des Savanes (18 h 45)
Concierge de nuit, classe I (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	32 h 15	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II (quart de travail de soir)	30 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II	18 h	École Bruno-Choquette
Ouvrier d'entretien, classe II	26 h 30	Service des ressources matérielles (19 h 30) et Centre d'éducation des adultes La Relance (7 h)

Adopté à l'unanimité.

09.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE) POUR L'ANNÉE 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.2)

**HR 16.05.17
011**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2016-2017 avec les modifications suivantes apportées au plan 2015-2016 :

- Modification apportée au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2015-2016 :

POSTE CRÉÉ :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Conseiller en rééducation	100 %	St-Vincent (lieu principal)	20 janvier 2016

- Modifications effectives au 1^{er} juillet 2016 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Psychologue	100 %	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (lieu principal)	Modification substantielle dans les services à rendre
Conseiller pédagogique	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Modification substantielle dans les services à rendre
Psychologue	100 %	Polyvalente Marcel-Landry	Modification substantielle dans les services à rendre
Agent de réadaptation	50%	Dr-Alexis-Bouthillier	Modification substantielle dans les services à rendre
Agent de réadaptation	60%	Mgr-Euclide-Théberge Polyvalente Marcel-Landry	Modification substantielle dans les services à rendre
Orthophoniste	60 %	40% Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire (service dyslexie centralisé)	Modification substantielle dans les services à rendre
Conseiller d'orientation	100 %	20% classes de développement Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Terminaison d'un projet spécifique

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL
Psychoéducation	90%	Lieu à déterminer
Psychologue	80%	Lieu à déterminer

Adopté à l'unanimité.

09.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2016-2017 (document RH 16.05.17-09.3)

**HR 16.05.17
012**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), pour l'année 2016-2017 avec les modifications suivantes apportées au plan 2015-2016 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2015-2016 :

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Conseiller en information scolaire et professionnelle	100 %	Centre d'éducation des adultes La Relance	8 octobre 2015
Conseiller pédagogique	100 %	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	23 novembre 2015

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2016 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Conseiller d'orientation	100 %	Centre d'éducation des adultes La Relance	Modification substantielle dans les services à rendre
Conseiller pédagogique	57,1428 %	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Modification substantielle dans les services à rendre
Psychoéducateur	100 %	Centre d'éducation des adultes La Relance	Diminution d'élèves
Psychoéducateur	100 %	École professionnelle des métiers	Diminution d'élèves

Adopté à l'unanimité.

09.4 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (document RH 16.05.17-09.4)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2016-2017 en date du 1^{er} avril 2016;

HR 16.05.17
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les enseignants suivants soient non rengagés pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2016 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Daigneault, David	01 – Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Dorval, Catherine	01 – Adaptation scolaire	Marie-Derome
Dufault, Audrey	01 – Adaptation scolaire	Paul-Germain-Ostiguy
Dufour-Chouinard, Émilie	01 – Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Laflamme, Jenny	01 – Adaptation scolaire	Marie-Rivier
Laramée, Claudia	01 – Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Pinsonneault, Maryse	01 – Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Van Duyse, Alexandra	01 – Adaptation scolaire	Des Prés-Verts
Aubé-Pronce, Frédérique	02 – Préscolaire	Alberte-Melançon
Bastien, Jacinthe	02 – Préscolaire	Jeanne-Mance
Boisclair, Véronique	02 – Préscolaire	du Petit-Clocher

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Bourgeois, Céline	02 – Préscolaire	Hamel
Cloutier, Karine	02 – Préscolaire	Micheline-Brodeur
Falcon, Josiane	02 – Préscolaire	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph
Nadeau, Stéphanie	02 – Préscolaire	Sainte-Anne
Paquette, Marie-Claude	02 – Préscolaire	Sainte-Anne
Robitaille, Sabrina	02 – Préscolaire	du Petit-Clocher
Savard, Geneviève	02 – Préscolaire	Affectation-bassin
Surprenant-Turcotte, Laurie-Lee	02 - Préscolaire	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Forest, Martin	08 – Anglais langue seconde, secondaire	Affectation-bassin
Bienvenue, Catherine	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2016-2017 en date du 1^{er} avril 2016;

HR 16.05.17
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2016 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Blais, Véronique	01 – Adaptation scolaire	Marguerite-Bourgeois
Charest St-Pierre, Kim	01 – Adaptation scolaire	Saint-Michel
Choinière, Marie-Élise	01 – Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Gosselin-Roy, Maggy	01 – Adaptation scolaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Légaré, Karine	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Nadeau, Maryline	01 – Adaptation scolaire	Marie-Rivier
Santerre, Véronique	01 – Adaptation scolaire	Saint-Vincent
Théroux, Isabelle	01 – Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Rondeau, Josée	9 – Éducation physique et à la santé	Joséphine-Dandurand
Mailhot, Marlyne	10 – Musique	Monseigneur-Euclide-Théberge
Neault, Louise	10 – Musique	Polyvalente Marcel-Landry
Picotte, Isabelle	11 – Arts plastiques	Joséphine-Dandurand

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Solheid, Béatrice	11 – Arts plastiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Valton, Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Archambault, Lucie	12 – Français	Docteur-Alexis-Bouthillier
Boivin, Hugues	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Breton, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Marcel-Landry
Fontaine, Nathalie	12 – Français	Joséphine-Dandurand
Goyette, Karine	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Lorrain, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Moreau, Frédéric	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Rivard, Denis	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Royer, Marie-Soleil	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Sansoucy, Sonia	12 – Français	Docteur-Alexis-Bouthillier
Sylvestre, Pascal	12 – Français	Monseigneur-Euclide-Théberge
Avon, Sébastien	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Barrière, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Docteur-Alexis-Bouthillier
Bolduc, Annie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Côté, Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Derly-Téton, Fanny	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Dumont, Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Gaucher, Nicolas	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Languedoc, Patrick	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Létourneau, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Mc Nulty, Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Méthé, Karine	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Plamondon, Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Rousselle, Geneviève	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Roy, Sandra	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Saint-Amand, Ian	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Savoie, Johanne	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
St-Pierre, Caroline	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy

NOM	CHAMP	ÉCOLE
St-Pierre, Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Tétreault, Isabelle	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Trudel, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Turcotte, Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
White, Peter	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Houde, Milène	14 – Éthique et culture religieuse	Monseigneur-Euclide-Théberge
Jacques, Sylvain	14 – Éthique et culture religieuse	Monseigneur-Euclide-Théberge
St-Onge, Valérie	14 – Éthique et culture religieuse	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Dupasquier, Patrick	17 – Sciences humaines	Monseigneur-Euclide-Théberge
Gosselin, Valérie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Guay, Stéphanie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Marcel-Landry
Labrecque, Mathieu	17 – Sciences humaines	Marguerite-Bourgeois
Lamoureux, Isabelle	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Michaud, Guy	17 – Sciences humaines	Docteur-Alexis-Bouthillier
Morneau, Andréanne	17 – Sciences humaines	Paul-Germain-Ostiguy
Patenaude, Julie	17 – Sciences humaines	Joséphine-Dandurand
Payeur, Mireille	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Bergeron, Isabelle	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Bouchard, Guillaume	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Landry, Marie-Ève	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Lanoue, Geneviève	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Adopté à l'unanimité.

09.5 ENGAGEMENT (document: RH 16.05.17-09.5)

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Magali Roulier, Josée Hébert, Manon Côté ainsi que de monsieur Alain Camaraine, tenu le 14 avril 2016;

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Chantal Latulippe soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en transport scolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 18 mai 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.1 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2016-2017 (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT ») (document RF16.05.17-10.1)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 16.05.17
016

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,42 \$ du kilomètre;

Cette tarification prendra effet à la date d'entrée en vigueur de la convention collective du personnel professionnel pour l'ensemble du personnel de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

10.2 MAINTIEN DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016 (document RF 16.05.17-10.2)

Considérant que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté le 7 juillet 2015, puis transmis au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016;

Considérant que le budget adopté et transmis prévoyait l'équilibre budgétaire, suite à la mise en place de mesures diverses;

Considérant que l'exercice financier 2014-2015 s'est soldé par un déficit d'exercice de 1 567 679 \$, qui excédait de 548 516 \$ la limite d'appropriation du surplus accumulé autorisée à la Commission scolaire;

Considérant que les résultats présentés pour l'année 2014-2015 n'amènent pas la Commission scolaire à mettre en place de nouvelles prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016;

HR 16.05.17
017

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016 soit maintenu tel qu'adopté et que cette résolution soit transmise au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Adopté à l'unanimité.

10.3 PRÉPARATION DES AVIS D'EXÉCUTION (document séance tenante RF 16.05.17-10.3)

Considérant que des changements apportés au Code de procédure civile du Québec au 1^{er} janvier 2016 ont amené certaines modifications à la *Loi sur l'instruction publique* et notamment en ce qui a trait aux articles 327 et 328;

Considérant que des avis d'exécution sont requis à l'égard des saisies pour non-paiement de taxe scolaire;

HR 16.05.17
018

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De mandater la firme Aidans Dupont, huissiers de justice, pour la préparation des avis d'exécution lorsque requis.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 DRAINAGE ET RÉFECTION DE LA COUR, INCLUANT DIVERS TRAVAUX - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (document RM 16.05.17-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
019

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, J.A. Beaudoin Construction Ltée, le contrat pour le drainage et la réfection de la cour, incluant divers travaux à l'école Saint-Alexandre, au montant de 101 554,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 DRAINAGE ET RÉFECTION DE L'ACCÈS "SUD" DE LA COUR, INCLUANT DIVERS TRAVAUX - ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR (document RM 16.05.17-11.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
020

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Roger Dion et Fils 2006 Inc., le contrat pour le drainage et la réfection de l'accès « sud » de la cour, incluant divers travaux à l'école Micheline-Brodeur, au montant de 58 894,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 RÉFECTION DE LA COUR D'ÉCOLE - ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 16.05.17-11.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Béton Mobile St-Alphonse Inc., le contrat pour la réfection de la cour d'école à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, au montant de 74 061,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUTS DE LA MUNICIPALITÉ ET TRAVAUX DIVERS - ÉCOLE SAINT-BLAISE (document RM 16.05.17-11.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
022

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Beaudin & Courville 2010 Inc., le contrat pour le raccordement au réseau d'égouts de la municipalité et des travaux divers à l'école Saint-Blaise, au montant de 111 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 CONVERSION D'ÉCLAIRAGE AU DEL (GYMNASE) - ÉCOLES SAINTE-ANNE ET JOSÉPHINE-DANDURAND, ÉDIFICE FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND (document RM 16.05.17-11.1.5)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
023

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises d'Électricité R.B.M. Inc., le contrat pour la conversion d'éclairage au DEL (gymnase) aux écoles Sainte-Anne et Joséphine-Dandurand, Édifice Félix-Gabriel-Marchand, au montant de 34 995,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.6 RÉAMÉNAGEMENT DES TOILETTES DES FEMMES ET AMÉNAGEMENT D'UNE TOILETTE UNIVERSELLE – CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE, ÉDIFICE GEORGES-PHANEUF (document RM 16.05.17-11.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
024

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le réaménagement des toilettes des femmes et l'aménagement d'une toilette universelle au Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Georges-Phaneuf, au montant de 62 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.7 MISE AUX NORMES ÉLECTROMÉCANIQUES ET MODERNISATION DU CHAUFFAGE - ÉCOLE SAINT-BLAISE (document RM 16.05.17-11.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
025

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe Inc., le contrat pour la mise aux normes électromécaniques et la modernisation du chauffage à l'école Saint-Blaise, au montant de 146 985,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.8 AJOUT D'UN ASCENSEUR - ÉCOLE JEAN-XXIII (document RM 16.05.17-11.1.8)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

HR 16.05.17
026

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Constructions Gagné & Fils Inc., le contrat pour l'ajout d'un ascenseur à l'école Jean XXIII, au montant négocié de 88 750,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

Madame Nadine Arseneault quitte temporairement la séance, il est 21 h.

11.1.9 AGRANDISSEMENT – ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 16.05.17-11.1.9)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
027

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Longer Inc., le contrat pour l'agrandissement de l'école Saint-Vincent, au montant de 5 750 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

Madame Nadine Arseneault est de retour à la séance, il est 21 h 02.

11.1.10 RÉFECTION DES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIES ÉLECTRIFIÉES - 12 ÉCOLES (document RM 16.05.17-11.1.10)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
028

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Q.A.M. (9172-5119 Québec Inc.), le contrat pour la réfection des portes, cadres et les quincailleries électrifiées pour douze (12) établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (écoles Crevier, de Richelieu (édifices Curé-Martel et Saint-Joseph), du Pélican (édifices Laflamme et Chabanel), Hamel, Micheline-Brodeur, Monseigneur-Euclide-Théberge, Notre-Dame-de-Fatima, Paul-Germain-Ostiguy, Pointe-Olivier et la Polyvalente Marcel-Landry), au montant de 178 821,18 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.11 RÉFECTION DES PORTES ET CADRES - 7 ÉCOLES (document RM 16.05.17-11.1.11)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 16.05.17
029

Il est proposé par madame Manon Côté:

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Q.A.M. (9172-5119 Québec Inc.), le contrat pour la réfection des portes et cadres pour sept (7) établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (écoles des Prés-Verts, Joséphine-Dandurand (édifice Félix-Gabriel-Marchand), Marguerite-Bourgeoys, Marie-Derome, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et le Centre administratif), au montant de 102 577,38 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 16.05.17
030

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à madame Simone Gamache, enseignante en histoire à la Polyvalente Marcel-Landry, pour son travail et son appui indéfectible qu'elle a manifesté envers les élèves en accompagnant ceux-ci le dimanche 8 mai 2016, lors de la remise de certificats honorifiques de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette activité consistait, pour une dizaine d'entre eux, à recevoir une mention pour avoir, en 4^e secondaire, obtenu un résultat de 96 % et plus aux épreuves ministérielles en histoire.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.05.17
031

Il est proposé par madame Annie Ducharme:

Que des remerciements soient transmis au personnel de la Polyvalente Marcel-Landry et plus particulièrement à l'enseignante Chantal Boulais pour le précieux soutien apporté aux élèves, suite au décès d'une élève de l'école.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.05.17
032

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Richard Cardin, enseignant à l'école Marie-Rivier qui prendra sa retraite bientôt, pour sa grande implication depuis 25 ans au comité EHDA.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.05.17
033

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que des félicitations soient transmises à nos participants de l'École professionnelle des Métiers, pour leur formidable performance à la finale québécoise des Olympiades de la formation professionnelle qui s'est tenue à Québec les 5 et 6 mai 2016. Nos quatre candidats ont réalisé d'excellentes performances en remportant trois distinctions honorifiques. Jérémie Labarre, s'est mérité la médaille d'argent en Techniques d'usinage, Noémie Guilbault a remporté la médaille

de bronze en Assistance, soins infirmiers et Jérémy Marcoux s'est vu décerner le médaillon d'excellence en Électricité pour a performance au-delà de la moyenne.

Kathleen Morin, élève en cuisine a également fait honneur à l'École professionnelle des Métiers.

Que des remerciements soient également transmis aux entraîneurs qui ont apporté leur soutien aux élèves concernés, soit mesdames Jenifer St-Hilaire, France Beaudet et Geneviève Paré ainsi que messieurs Sylvain Goupil, Xavier Pilon-Faucher et Stéphane Laroche.

Adopté à l'unanimité.

HR 16.05.17
034

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des remerciements soient transmis à Madame Élise Marcoux, cette grande dame de cœur de la municipalité de Mont St-Grégoire, qui redonne à sa communauté en assumant notamment les coûts liés à la réfection du gymnase de l'école Frère-André et ce, afin que les élèves puissent bénéficier de meilleures infrastructures.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 16.05.17
035

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL